



comment arreter la saisie sur salaire?

Par **lienafa**, le **10/01/2011 à 17:26**

Bonjour,

Je paie une pension alimentaire pour mes deux fils agés de 25ans et 23ans ils ne sont plus scolarisés ils travaillent d'ailleur tous les deux cette pension est saisie sur mon salaire.
Que dois-je faire pour arreter cette saisie?
Merci de me contacter au plus vite merci.

Par **Laure11**, le **10/01/2011 à 17:38**

Qui perçoit la pension alimentaire, vos filles ou leur mère ?

Saisissez en courrier recommandé AR le Juge aux Affraires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de vos filles (si ce sont elles qui perçoivent la PA) ou de leur mère (si c'est elle qui en bénéficie).

Un avocat n'est pas obligatoire.

Par **Domil**, le **10/01/2011 à 17:39**

Faire une requête au JAF en suppression de pension

Par **harrane**, le **18/03/2014 à 12:16**

juste comment faire pour arrêter la saisie sur mon salaire

Par **domat**, le **18/03/2014 à 23:26**

la réponse sera aussi succincte que votre question: payez !
bonjour et merci font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !